

OFFRE DE REMBOURSEMENT DIFFERE Du 16 mars au 26 avril 2026

MODALITES DE L'OFFRE

ContiTrade France (394 479 034 RCS Compiègne) octroie une offre de remboursement valable pour les clients particuliers ou professionnels (hors clients FleetPartner) ayant acheté, en une fois, entre le 16 mars et le 26 avril 2026, 2 ou 4 pneumatiques de marque Continental (été, hiver et toutes saisons) tourisme, camionnette et 4x4 avec prestation de montage et équilibrage destinés à un même véhicule (ci-après les « Pneumatiques ») dans un point de vente participant à l'opération (liste des points de vente participants disponible sur www.bestdrive.fr).

L'Offre est limitée :

- **aux 2.000 premières demandes** de remboursement sur le site de l'opération (l'inscription finalisée par un dossier complet en ligne faisant foi). Informez-vous du nombre de participations restantes en temps réel en vous rendant sur le site www.promotions.bestdrive.fr (compteur en ligne)
- et à 2 demandes de remboursements par foyer (même nom et même adresse) pour les clients particuliers ou à 5 demandes de remboursements pour les clients professionnels (même raison sociale, même adresse)

FORME et MONTANT DU REMBOURSEMENT DIFFERE :

Le remboursement différé interviendra, au choix du client, soit sous forme de virement bancaire, soit sous forme de bon d'achat (*) adressé par email

- *Paliers de remboursements si virement bancaire*

	2 pneumatiques	4 pneumatiques
14 et 15 pouces	10€	25€
16 pouces	20€	50€
17 pouces	30€	70€
18 et 19 pouces	40€	90€
20 pouces et plus	60€	120€

- *Paliers de remboursement si bon d'achat*

	2 pneumatiques	4 pneumatiques
14 et 15 pouces	15€	35€
16 pouces	25€	60€
17 pouces	35€	80€
18 et 19 pouces	50€	110€
20 pouces et plus	70€	150€

(*) Bon d'achat valable uniquement pour les clients particuliers, valable 6 mois à partir de la date d'émission, utilisable dans l'ensemble du réseau BestDrive, sur tous les produits et services. La remise sera effectuée en caisse, en une seule fois, sur présentation du bon d'achat.

Il ne pourra être utilisé qu'un seul bon par facture, par véhicule. Le dit bon d'achat est non cumulable avec d'autres bons, offres, promotions ; non remboursable, non échangeable en tout ou partie contre un moyen de paiement, ni contre remise d'espèces. Aucun rendu de monnaie ne pourra être demandé.

MODALITES DE REMBOURSEMENT

Afin de bénéficier de votre remboursement, vous devez procéder avant le 10 mai 2026 minuit aux démarches suivantes :

- 1 / Connectez-vous sur le site de l'opération : www.promotions.bestdrive.fr
- 2 / Renseignez les champs mentionnés comme obligatoires
- 3 / Sélection la forme du remboursement souhaitée
- 4 / Téléchargez un scan ou une photo de vos pièces justificatives : facture d'achat (**) et carte grise (***)

5/ Et uniquement pour l'option remboursement sous forme de virement bancaire : Enregistrez votre RIB (IBAN BIC), domiciliation bancaire en France et Monaco uniquement.
Les coordonnées sur votre RIB doivent être identiques à celles du demandeur et de celle de la facture.

Attention : Si les documents téléchargés ne sont pas lisibles, votre demande sera jugée non-conforme et rejetée

(**) Votre facture d'achat doit être nominative et mentionner l'immatriculation du véhicule, le montage et l'équilibrage et doit faire apparaître :

- le nom et l'adresse du point de vente,
- la date de l'achat (qui doit être effectué pendant la période de l'opération indiquée ci-dessus),
- la marque, la référence (ex : 205/55R16), la quantité de pneumatique achetés
- et l'immatriculation du véhicule

(***) La carte grise doit être aux mêmes nom et numéro d'immatriculation que sur la facture.

Offre limitée à une demande par carte grise et dans la limite de deux demandes par foyer pour les Particuliers et de cinq demandes par raison sociale pour les Professionnels, hors clients FleetPartner valable dans les points de vente participant à l'offre entre le 16 mars et le 26 avril 2026.

Le traitement de votre participation sera effectué sous 72 heures ouvrées à compter de la réception de votre dossier et le remboursement sera effectué sous 72 heures ouvrées après validation de votre dossier de participation.

Toute demande incomplète ou envoyée après le 10 mai 2026 sera considérée comme nulle. Cette Offre est non cumulable avec d'autres promotions et/ou avantages en cours du Groupe Continental.

RECLAMATION

En cas de réclamation, pour quelques raisons que ce soit, les demandes devront être transmises à la Société Organisatrice, dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter du 10 mai 2026 :

- à l'adresse postale suivante : ODR Continental mars 2026 – Data-Gest BEDR26-01 Rue Antoine Bourdelle 75015 PARIS

- à l'adresse e-mail suivante : contact@promotions.bestdrive.fr ou directement via l'onglet « Contact » sur le site www.promotions.bestdrive.fr

PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les informations sur la protection des données s'appliquent au traitement de vos données à caractère personnel dans le cadre de la présente offre sont disponibles sur le site Web :

<https://www.promotions.bestdrive.fr>.